

Date de convocation :
30.06.2025

En exercice : 10

Présents : 9

Votants : 9

L'an deux mille vingt-cinq et le sept juillet le Conseil Municipal de la Commune de MONTNER régulièrement convoqué le trente juin, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du conseil Municipal, sous la présidence de M. Daniel BARBARO

Sont présents : *Daniel BARBARO, Stéphanie GARRIGUES, Djamila LAGDER, Daniel CROSBY, Cécile BURBLIS, Bruno GUILLEMIN, Christian CASENOVE, Marie Anne MARTINEZ, Théo BARBARO,*

Absents : *Maximilien ANGLADE,*

Madame Stéphanie GARRIGUES est désignée secrétaire de séance

N°24-2025

Objet : Vente d'un terrain communal

Monsieur le maire fait part à l'assemblée délibérante de l'offre d'achat de Monsieur Vincent PICARD concernant le terrain situé Ste Eugenie parcelle Z0528.

Le potentiel acquéreur stipule sur son courrier une erreur cadastrale de la surface réelle. Il souhaite donc acquérir uniquement la partie inférieure en zone d'activité avec un droit de passage sur la partie supérieure.

Considérant que la commune est propriétaire du terrain situé Ste Eugenie parcelle Z0528

Considérant que la commune fera appel à un géomètre pour délimiter la parcelle

Considérant l'offre d'achat formulée par Monsieur Vincent PICARD, domicilié 5 rue Montnègre à Montner, en date du 2 juillet 2025, d'un montant de 48 000 €

Considérant que cette offre a été examinée conformément aux dispositions légales en vigueur,

Considérant l'intérêt de la commune à céder ce terrain dans les conditions proposées,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

1. Approuve l'offre d'achat de M Vincent PICARD pour le terrain communal situé Ste Eugenie parcelle Z0528
2. Autorise le Maire à signer tout acte nécessaire à la vente du terrain aux conditions convenues.
3. Donne tous pouvoirs au Maire pour accomplir les formalités administratives et financières liées à cette vente

Ainsi fait et délibéré le 7 juillet 2025.

Le Maire,
Daniel BARBARO

AGEDI Dépôt Préfecture de PERPIGNAN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/07/2025 066-216601187-20250707-DE_2025_024-DE

